



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE KOLONGA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KASSINE



Période 2022 à 2026

Elaboré par la population du canton KASSINE
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département :

Session de validation du PDL du canton Kassiné

En date de 25/ 01 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départ s'est tenue le 25/ 01 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la sess présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR Secrétaire Généra de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Tchong-Tchong Chef secteur stockage
2. Abakar Abdoulaye Issak IDEH
3. Brahim Uday chef secteur ANADER
4. Bacharen Ali Adouma inspecteur forestier
5. Adam Haroun Abdoulaye représentant MED

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Abdouman Abdoukarim vice président CAA
2. Ayoub Idris Ahmat
3. Dje Kainkoula Mbaité Achime SECADEU.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) Kassiné représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Mahamat Yaya Ismael président CCD
2. Achta Mahamat
3. Yaya Adam
4. Kaltouma Mahamat

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après e derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en mati de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic locale par les populations et les différentes structures qui ont pris pa d'élaboration du PDL du canton de : Kassiné

TABLE DE MATIERES

Liste de tableaux, cartes, figures	5
Liste des Abréviations	6
Introduction	7
I. Généralités sur le canton.....	9
1.1. Milieu physique	10
1.1.1. Localisation géographique.....	10
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	10
1.1.2.1. Relief :	10
1.1.2.2. Climat :.....	10
1.1.2.3. Hydrographie	11
1.1.3. Les ressources naturelles :.....	11
1.1.3.1. Sols.....	11
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	12
1.1.3.3. Faune	14
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	15
1.2 Milieu humain :.....	15
1.2.1. Historique du canton :.....	15
1.2.2. Caractéristiques démographiques	15
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	16
1.2.4. Organisations modernes.....	18
1.2.4. Organisations modernes :.....	19
1.2.5. Les intervenants :	19
1.2.6. Les infrastructures	20
1.3. Activités économiques	22
1.3.1. Agriculture	22
1.3.2. Élevage :	24
1.3.3. Pêche	25
1.3.4 Commerce.....	25
1.3.5 Artisanat	25
1.3.6 Autres activités : La cueillette	25
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	26
2.1. Agriculture, Elevage.....	26
2.1.1 Résultats du diagnostic	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	27
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	28
2.2.1 Résultats du diagnostic	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	29
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	30
2.3.1 Résultats du diagnostic	30
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	31
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement	32
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	33
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	34
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	34
2.5.2 Les axes prioritaires de développement	35
2.6. Affaires sociales-Genre.....	36
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	36
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	37
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)	38

2.7.1. Résultats du diagnostic.....	38
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	38
III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	
.....	39
IV. Projets de développement sur la durée du plan	40
4.1. Agriculture, Elevage.....	40
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	41
4.3. Economie.....	42
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement.....	43
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	44
4.6. Affaires sociales-Genre.....	45
4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité	45
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions :....	Erreur !
Signet non défini.	
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions :	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	50
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	51
5.3.3 ECONOMIE	51
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	52
5.3.5 EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport.....	53
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	54
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité	55
Conclusion :	56
Annexes	57

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

Tableau 1 : quantité de pluies enregistrées	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 ; Liste des intervenants dans le canton Kassiné.	19

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration
FED	Fonds Européens de Développement
GIP	Groupement d'Intérêt Pastoral
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IAS	Initiative Aid Service
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigue Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PMH	Pomme à Motricité Humaine
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PSAN	
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 Km² et compte une population estimée à 11 500 000 habitants avec un taux de croissance de 2,6 % et une densité de 8,9 habitant/Km², selon la source du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009. La population du Tchad est estimée aujourd'hui à 15 088 000 Habitants.

Le Tchad a connu un retard quant à son développement. Cela est dû en grande partie aux catastrophes naturelles provoqués par le changement climatique, et d'autres actions néfastes de déstabilisation du pays telles que les conflits armés fratricides.

Depuis l'avènement de la démocratie en 1990, le Tchad s'est résolument engagé à adopter une nouvelle stratégie qui est le processus de décentralisation. Ce système permet aux populations de s'administrer librement dans le cadre d'un Etat unitaire.

Malgré beaucoup d'efforts consentis de la part de l'Etat, les communautés au niveau local sont confrontées à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc.

L'Etat tchadien, appuyé par les partenaires au développement, s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Ce processus permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions idoines et durables à leurs problèmes identifiés.

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, d'une collectivité autonome, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Démarche et méthodologie

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM ont sillonné le **canton Kassiné** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Guéréda et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Kassiné. Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.

Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Kassiné centre chef-lieu du **Canton Kassiné**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.

- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **10 novembre 2020** pour mettre plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.

Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation acteurs locaux impliqués a été organisée le 16 janvier 2021. Après cela, l'atelier dans les grappes des villages ont été organisés le **26 novembre** puis du **08 au 09 décembre 2021**.

- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **19 janvier 2021** à Kassiné centre chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Faré dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **02 février 2021**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Kassiné le **11 février 2021**. La Fédération Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 25 janvier 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

Carte géographique et thématique du canton Kassiné. :



1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Kassiné est l'un de 20 cantons que compte le Sultanat de Dar-Tama. Sur le plan Administratif, il dépend de la sous-préfecture de Kolonga, Département de Dar - Tama, Province de Wadi- Fira. Le canton Kassiné est limité par :

- Au Nord par le canton Nanougha ;
- A l'Est par le canton Gnéré ;
- Au Sud par les Canton Mabrone (département d'Assounga Province du Ouaddai) ;
- A l'Ouest par le Département de Dar Alfawakhi.

C'est une zone aux potentialités agro-pastorales importantes.

Le chef-lieu du canton est Kassiné-centre, il est distant de 85 km à l'Ouest du Chef-lieu du Département et 31 Km du Chef-lieu de la Sous-préfecture de Kolonga.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief :

Le canton Kassiné présente un relief peu accidenté caractérisé par des plaines favorables aux différents types des cultures dont la partie Sud est occupée par des collines au sol rocailloux avec une forte dépression occasionnant le ruissellement des eaux qui se déversent aux différents ouadis lesquels traversent le terroir du canton.

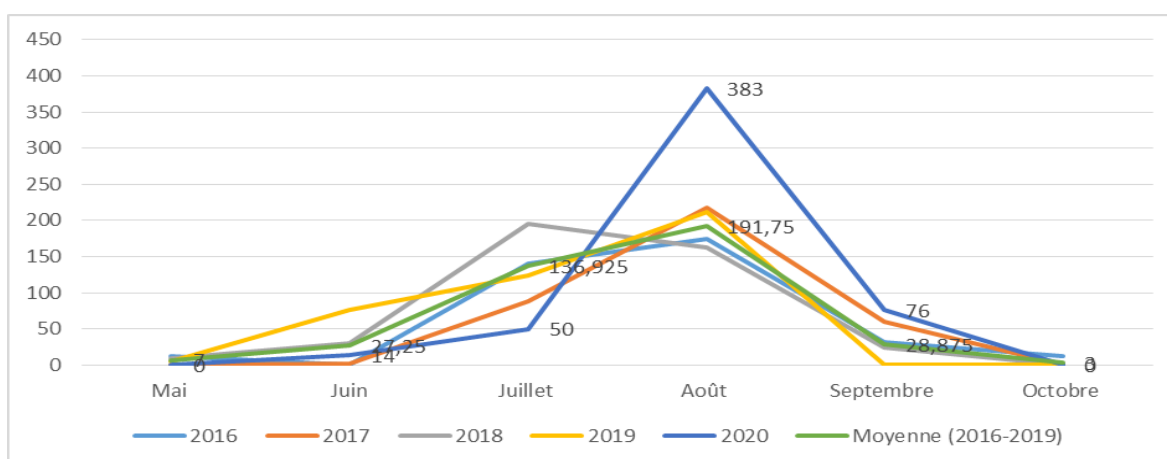
Les collines sont : Hadjer Modjilam ; Tougoulla ; Keteltek ; Horom ; Guirmit ; Kibdé ; Mouraye ; Kouwarik; Farkouré...

1.1.2.2. Climat :

Le canton est dans une zone à climat sahélo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre à juin) où cette dernière décennie entraînant des vents violents soulevant des poussières provoquant des maladies respiratoires. Ces vents à température élevée comprises entre 10 et 40°C ont un effet important sur l'environnement car elles entraînent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante. De décembre à mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent dominant du secteur Sud-Ouest vers le Nord-Est qui charge les nuages, apporte les pluies qui s'étendent sur une courte durée de saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 500 mm/an.

Les mois où il fait plus froid : Décembre- mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à 10°C . L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 35°C en avril, mai et juin et se situe autour de 37°C.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique est temporaire. Il est constitué des Ouadis alimentés par des eaux des pluies. Le canton Kassiné est traversé par des nombreux Ouadis dont les plus importants sont : OUADDI KASSINE, OUADDI ERNE, OUADDI ANGARDJA, OUADDI ANOUNGA, OUADDI BIRKAT. Ces eaux de sources coulent de l'Est vers Sud-Ouest. Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Pendant la saison sèche, ils présentent une nappe phréatique plus ou moins considérable à une profondeur de deux (2) à trois (3) mètres favorisant la culture maraichère tout au long des abords des Ouadis et permettant à l'abreuvement des animaux et l'eau de consommation dans les ménages.

1.1.3. Les ressources naturelles :

1.1.3.1. Sols

Les sols ont des textures variables. Selon la section de l'ANADER de Dar-Tama les caractéristiques de ces sols sont de trois (3) types:

- De l'Est à l'Ouest et légèrement au centre du canton, les sols sablonneux (goz en arabe) favorables aux cultures pluviales (pétit mil, Arachide, niébé, sesame, sorgho) et aux pâturages.
- Tout au long des abords des ouadis, les sols limoneux temporairement inondés sont favorables à la culture maraichère pendant la période de culture de contre saison ;
- Du Sud vers le Nord, les sols ferrugineux avec socles affleurant non favorables aux cultures, mais utilisés comme zone de pâturage.

Le milieu physique du canton Kassiné regorge d'énormes potentialités. Sols fertiles pour toutes sortes de cultures. Mais ils sont confrontés à un problème d'érosion hydrique et éolienne qui arrache les éléments nutritifs du sol et l'appauvrissent.

N.B : Les sols cultivables du canton sont utiles pour l'agriculture mais nous constatons une baisse de productivité agricole qui est due à l'insuffisance des intrants/equipements agricoles, des semences améliorées/adaptées, manque des produits phytosanitaires contre les ennemis de culture, faible niveau d'encadrement techniques agricoles, à cela s'ajoute la dégradation accélérée des espaces cultivables due notamment au surpâturage et la monoculture.

SYSTEME FONCIER :

La demande de terres cultivables pour une communauté, une ethnie qui souhaite obtenir une grande parcelle est adressée au chef de canton.

Pour la parcelle individuelle la demande se fait au niveau du propriétaire avec l'appui du chef de village moyennant une petite contribution.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées dominée par les épineux.

La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouaddis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégale* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Myragina inermis* (Angato), *Acacia nilotica*, *ficus spp*, *Kaya senegalensis* (mouraye), *Combretum glutinosum* (Habil), *Sclerocaria bierra* (Himmet).

Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : *Azadirachta indica* (neem) et les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citoniers etc...

N.B : Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente.

Carte départementale de végétation



<i>Noms Scientifiques</i>	<i>Arabe</i>	<i>Noms Scientifiques</i>	<i>Arabe</i>	<i>Noms Scientifiques</i>	<i>Arabe</i>
Acacia albida	Haraz	Accacia ataxacantha	Abounduru	Comiphora africana	Gafal
Acacia méllifera	Kitir azarack	Accacia nilotica	Garat	Accacia polyacantha	Amsiné
Acacia radiana	Sayal	Accacia senegal	Kittir abiat	Accacia Sibériana	Kuk
Adansonia digitata	Kalkouka	Adenium obesum	Aswala	Albizia chevalerii	Arad
Annona senegalensis	Umboro	Anogeissus leiocarpus	Sahab	Azadirachta indica	Neem
Balanites aegyptiaca	Hadjalidj	Bauhinia rufescens	Kulkul	Bombax costatum	Foho
Borassus aethiopicum	Delep	Boscia senegalensis	Mikhet	Marerua crassifolia	Kurmut
Boswellia papyrifera	Amkakhat	Kadaba farinosa	Sirey	Caparis corymbosa	Mordo
Capparis decidua	Tumtub	Capparis Tomentosa	Sulum	Cassia Siéberiana	Amkachaw
Celtis integrifolia	Ala	Combretum aculatum	Cihhet	Combretum glutinosum	Habil
Combretum micranthum	Habilabmi chabi	Combretum nigricans	Lembe	Commiphora africana	Gafal
Crataeva reliougeus	Dapkar	Anona squamosum	Guichta	Dalbergia melanoxyton	Babanous
Diahyrostachys cinerea	Kadat	Diospyros mespiliformis	Djokhan	Entada africana	Arat
Eucalyptus camaldulensis	Baanne	Feretia apodanthera	Warwar	Ficus glumosa	Ambississaye
Ficus gnaphalocarpa	Djimez	Ficus platyphylla	Danboloye	Ficus dedekena	Djakhdjakh
Gardenia sokotensis	Abungahoye	Gardenia ternifolia	Abungawi	Grewia bicolor	Becham
Grewia flavescens	Halalof	Grewia tenax	Giddem	Grewia venusta	Ambahudo
Grewia villosa	Toukka	Guiera senegalensis	Khibeck	Khaya senegalensis	Mourray
Kigelia africana	Machtour	Lannea acida	Layoun	Lannea microcarpa	Milles
Leptadenia hastata	Chaalob	Leptadenia lancifolia	Abunliwey	Leptadenia pyrotechnica	Mara
Maerua crassifolia	Kormut	Maéria oblengifolia	Seriet	Mitragyna inermis	Angato
Moringaoleifera	Mulah	Parkinsonia aculeata	Seseban	Phoenix dactylifera	Tamur
Pilostigma sp	Kharoub	Prosopis africana	Girli	Prosopis juliflora	Garadmacka
Pterocarpus lucens	Angorné	Salvadora persica	Arack	Sclerocarya birrea	Himet
Securinega virosa	Kartcha- kartcha	Sesbania sesban	Suridj	Sterculia setigéra	Rutrut
Stercopermum kunthianum	Khachkha ch	Strychnos spinosa	Gundu	Tamarindusindica	Ardep
Terminalia avicinoïdes	Darot	Vitex sp	Um dugulgul	Ximania americana	Amwidéke
Ziziphus mauritiana	Naback	Ziziphus mucronata	Naback alfil	Ziziphus spina-chisti	Korno
Detarium microcarpum	Aboulélé	Accacia ataxacantha	Abunduru	Gardenia sokotensis	Abungathoyé
Gardenia ternifolia	Abungawi	Leptadenia lancifolia	Abunliwey	Celtis integrifolia	ala

1.1.3.3. Faune

Jadis, selon les témoignages de la population, le canton Kassiné dispose de ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme à travers le braconnage, la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutefois on y trouve aujourd'hui quelques

espèces de petits gibiers à savoir : chacals, lièvres, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, sarcelles, cygognes, serpentaires, manges- mil, rapaces etc.).

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

On remarque l'absence totale des ressources naturelles non renouvelable aucune étude ou recherche n'est faite sur ce domaine.

1.2 MILIEU HUMAIN :

1.2.1. Historique du canton :

Pendant la pénétration coloniale, le Dar Tama était administré par la région de l'Ouaddaï à l'époque, les chefs des territoires étaient les « Aguides » dans le sultanat du Dar Tama. Il y avait dans le Dar Tama quatorze (14) Aguides qui veut dire chef de canton dont étaient sous l'autorité de Sultan de Dar Tama. Les sultanats de Dar Tama ; Dar zakhawa Kobé et de Dar Sila traditionnellement indépendants. Le canton Kassiné était dans le Tama Nord c'est-à-dire l'Aguidat de Kassiné avec capitale Kassiné était dirigé par Mr TCHOUNG TCHOUNG O/ABDI. Selon l'arrêté ministériel du mars 1958. Mais chef de canton Mr TCHOUNG TCHOUNG avait été révoqué pour des motifs non élucidés et était remplacé Mr ABDELMADJID ABDOULAYE.

Après lui c'est le tour de Monsieur ABDELAZIZ ABDELMADJID ABDOULAYE qui vient de remplacer son père décédé.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le canton Kassiné compte 34 villages avec une population estimée à **9020 habitants** avec 1950 ménages. Les Tama constituent l'ethnie dominante dans le canton, suivie de Gourane, des arabes, les ouaddaïens et des zakhawa. Ces Communautés vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage qui sont les principales activités. L'élevage sédentaire est beaucoup pratiqué par la communauté autochtone malgré l'insuffisance des pâturages et des points d'eau permanents.

N°	Nom du Village	Nombre de ménage	Population par sexes			Enfants à l'âge scolaire		
			Femme	Homme	Total	Fille	Garçon	Total
1	Kassiné goz	62	162	140	302	91	84	175
2	Kassiné Centre	65	198	189	387	117	107	224
3	Anounga 1	132	323	298	621	187	173	360
4	Botigné	60	156	144	300	90	84	174
5	Hadjar-hamam	46	108	99	207	62	58	120
6	Anounga 2	50	120	130	250	75	79	154
7	Sori	53	124	114	238	70	68	138
8	Walguet	100	261	228	489	147	136	283
9	Mouktal	72	169	133	302	91	84	175
10	Tchal-tchal	60	161	144	305	91	85	176
11	Kouzi wait 1	36	88	80	168	50	47	97
12	Mouray	49	123	111	234	70	65	135
13	Kitiré I	60	160	145	305	91	85	176
14	Ardebé	65	60	80	140	42	39	81
15	Koulalangué I	39	82	76	158	48	43	91
16	Kitiré II	37	80	90	170	52	47	99

17	Sabagalkhel	18	46	42	88	27	24	51
18	Angardja I	70	167	154	321	97	89	186
19	Angardja II	50	136	126	262	79	73	152
20	Koulalangué II	31	80	76	156	48	42	90
21	Wadi birkat	20	53	45	98	30	27	57
22	Farkouré	43	133	120	253	77	70	147
23	Kouragné	35	90	84	174	54	47	101
24	kokar	95	249	229	478	144	133	277
25	Guirmmit	80	186	172	358	109	99	208
26	Amsiketé	50	150	129	279	87	75	162
27	Kornay hadjilidjé	70	168	134	302	91	84	175
28	Moudjam-ma daralhouda	51	127	119	246	75	68	143
29	Sokoko	44	111	86	207	65	55	120
30	Karatlassé 1	52	142	131	273	83	75	158
31	Kombo	46	120	111	231	70	63	133
32	Mimir	67	157	145	302	92	83	175
33	Karatlassé 2	35	95	87	182	55	50	105
34	Gamara	67	150	139	289	87	81	168
	TOTAL	1950	4690	4330	9020	2764	2512	5276

La population totale est estimée à 14296 habitants.

(Source : Kassiné.ALTAKHADOUM).

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est dirigé par un chef de canton appelé **Malik**, assisté d'un représentant « MAGDOUM ». Ce dernier est issu de la famille cantonale. Dans le palais du canton siègent des notables. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Le chef de canton représente une autorité morale, il est aussi le relais de l'administration dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de MAGDOUM. Les goumiers sont des soldats chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Le canton est structuré en villages. Les chefs de villages appelés **IMAMS** travaillent en collaboration avec le MAGDOUM et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes qui sont chargées de la mobilisation sociale, appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Les chefs de terre appelés « **Fidjiri** » sont chargés des affaires foncières.

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais la quasi-totalité des maisons sont construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « **BALOUNOU TARAK** » et d'une représentante des femmes, appelée « **IRING DOUD** » et une représentante des jeunes filles appelée « **MENIGOU DOUD** ». Ces derniers sont désignés par la communauté sur la base des critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces organisations

sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes religieuses et traditionnelles...

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, les coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELE » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » soudanaises, congolaises et tchadiennes.

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- 🚩 La fête marquant la fin du mois de ramadan (Aid Al Fitir) ;
- 🚩 La fête de la tabaski ou fête de mouton (Aid Dahiyé) ;
- 🚩 La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires et des retrouvailles. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Mariage

Le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille.

Dans un premier temps, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis déclarer ses intentions de prétendant. Si celle-ci accepte, le jeune homme rentre informer sa famille, particulièrement à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille en apportant dans un premier temps une somme de cinquante mille francs (50 000FCFA) appelée « Salam ». La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie qui est basée sur la lecture du verset coranique « Fatiha » est prononcée.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé.

Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié.

La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille d'apprécier leur gendre dans ses compétences et sa responsabilité comme chef de famille. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille accompagné de sa femme.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc.

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. La relation entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrières grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma) ; d'intronisation des chefs traditionnels.

Le rôle et la place des jeunes, des femmes et des vieux.

Les vieux sont souvent en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages. Les vieux sont les détenteurs de toutes les civilisations (personnes ressources) du canton.

Les jeunes quant à eux, partent en aventure pour chercher fortune afin de satisfaire les besoins familiaux, ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan. Ceux des jeunes qui sont restés dans le village se livrent aux activités socioéconomiques. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés. Ils forment la tranche d'âges la plus importante de la population. Cela constitue un atout nécessaire pour le développement du canton. Mais, cette jeunesse est soumise à un exode rural massif pendant la saison sèche privant ainsi le canton de ses bras valides pendant une bonne période de l'année. L'exode rural est un phénomène que vivent au quotidien les jeunes du canton ; ils partent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan pour les autres, à la recherche de l'emploi.

En outre, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Kouri-Boguidi. Le flux migratoire a relativement augmenté réduisant sensiblement les bras valides et constituant de ce fait un manque à gagner pour l'économie locale.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures maraichères, l'élevage des petits ruminants. Certaines parmi elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...) certaines d'entre elles, pratiquent l'agriculture et l'élevage des petits ruminants (grâce à quelques têtes de bétail que les parents les ont remis lors de mariage). Elles développent aussi les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (SECADEV, IAS, ANADER, PAM).

Leur nombre dans le canton est autour de 20 **groupements**. Ces groupements exercent dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes).

Les groupements se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- L'inexistence des textes de base et documents de reconnaissance officielle ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

On note la présence des groupements d'entraides sociales. Les membres font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

Liste des groupements de canton Kassiné

Nom du groupement	Localisation	Nombre des membres
Hilé djadid	Announga 2	65
Nouralsalamat	Erdebé	76
Alrahat	Kokar	13
Borbor	Announga 1	10
Sokoy	announga 1	20
birké	Kornay	30
Noura Houda	Nouralhouda	
Angardja	Angardja	
Walguet	Walguet	

1.2.4. Organisations modernes :

Pendant la période d'élaboration du PDL, l'Association de Développement Cantonal (ADC) est une structure locale de planification mise en place pour suivre les étapes d'élaboration. L'ADC a pour mission de coordonner les activités de développement au niveau canton et villages. Il y a au niveau grappes des villages l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et au niveau village l'Organisation de Développement du village (ODV).

Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

En l'absence d'un conseil élu, le CCD est mis en place au niveau du Canton. Il est le noyau central de l'organe dirigeant de l'ADC. Il est chargé de :

- organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- garantir la qualité du PDL ;
- soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

Le CCD est la structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Sa mission est également d'appuyer les actions et les projets inscrits dans le PDL

Ainsi, le CCD assure la promotion et le développement local. Il est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement des investissements.

Le CCD dont les membres sont élus en AGC pour un mandat de 4 ans renouvelable (règlement intérieur), est placé sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC (le Chef de canton est le Conseiller du CCD). Le respect de la parité homme-femme est recommandé dans la mesure du possible en tenant compte des réalités locales.

L'organisation moderne : la formation des groupements faïtiers et autres unions de groupements pour des activités pouvant générer des intérêts collectifs. La mise en place des comités de gestion des infrastructures socio-économiques communautaires...

1.2.5. Les intervenants :

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Kassiné.

N°	Noms ou sigle de l'intervenant	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
----	--------------------------------	------------------------	-------------	---------

1	IAS (International Aid Service)	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	1 mini- château au niveau de centre de santé de Kassiné	2019 - 2020
2	ANADER	Vulgarisation et formation agricole	En toute saison	
3	ALTAKHADOUM/BCI	Appui à l'élaboration du PDL	1 PDL	2020- 2021
4	PSAN	Série des seuils d'épandage	Walguet	2020- 2022
5	Etat	Construction d'un centre de santé	1centre de santé à Kassiné centre	
6	Etat	Construction d'une école primaire et un CEG	Kassiné centre	
7	Etat	Installation des 2 forages	Kassiné centre	
8	PRAPS	Construction d'un parc de vaccination et un puits pastoral	Kassiné centre	
9	CARE INTERNATIONAL	Appui au volet Santé-Nutrition	Dans le canton	
10	SECADEV	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)	Kassiné-centre	

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Kassiné dispose d'un certain nombre d'infrastructures éducatives dont une en dur et les autres sont en paille.

D'une manière générale, la localité compte un bon nombre d'enfants en âge scolaire et scolarisable. Par conséquent, ces écoles connaissent des problèmes dans leur fonctionnement à cause d'insuffisance des enseignants, faible scolarisation des enfants par les parents et une faible motivation des parents pour la prise en charge des maîtres communautaires. On note également un faible suivi des APE et de l'Inspection. Les pistes rurales ne sont pas améliorées. Pendant la saison pluvieuse certains villages sont coupés. Le souhait serait d'aménager les pistes rurales.

N°	Nom de Village	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat d'infrastructure	Matériaux	Année de construction
01	Kassiné-centre	Ecole	Etat	Bon	En dur	
02	kombo	Ecole communautaire	Population	Non fonctionnelle	En brique cuite	
		Ecole coranique	Population	fonctionnel	En paille	
03	Kolalangue I	Ecole communautaire	Population	Non fonctionnelle	En paille	
04	Anounga	Ecole communautaire	Population	Non fonctionnelle	En paille	

N°	Nom de Village	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat d'infrastructure	Matériaux	Année de construction
01	Kassiné - centre	Centre de santé	Etat	Bon	En dur	
		Ecole	Etat	Bon	En dur	
		Magasin communautaire				

		02 motopompes		Mauvais	En dur	
		Parc de vaccination		bon	En dur	
		Puits à ciel ouvert		bon	En dur	
		Marché (lundi)				
02	Kassiné centre	Puits à ciel ouvert		Non fonctionnel	En dur	
03	Kassiné centre	Boutiques particulières	population		Dure, briques cuites et banco	

Centre de santé :

En ce qui concerne la santé, On note l'existence des infrastructures sanitaires, car dans tout le canton nous dénombrons un centre de santé fonctionnel. Selon les sources du Responsable du centre de santé, le canton enregistre de la mortalité néonatale, de morbidité, de mortalité infantile et maternelle. Par conséquent, les accouchements se font à domicile par les matrones mal équipées mais il est souhaité qu'elles les accompagnent au centre de santé. Le plus souvent ce sont les cas d'accouchement difficile qui sont envoyés vers le district de Guéréda. Il faut aussi souligner un faible taux de fréquentation des centres de santé par les communautés locales.

Il faut sensibiliser la communauté à fréquenter les centres de santé et à la demande des ambulances.

Les maladies récurrentes sont les endémies, les épidémies et la pandémie : le paludisme, la dysenterie, la fièvre typhoïde et des cas de rougeole, MST/IST/VIH-SIDA etc.... Il faut noter qu'il y a l'insuffisance du personnel dans le centre de santé dont un infirmier formé et une matrone.

La malnutrition est souvent causée chez les enfants par la suite d'un mauvais allaitement, un sevrage brusque, un déséquilibre alimentaire pour le couple mère- enfant, à cela s'ajoute la mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement...

En outre, il existe des unités nutritionnelles dans le centre de santé de Kassiné à savoir Unité Nutritionnelle Supplémentaire (UNS), Unité Nutritionnelle Ambulatoire (UNA). Ces Unités nutritionnelles s'occupent de la prise en charge des enfants malnutris ainsi que le renforcement de la capacité des couples mères-enfants.

Les communautés sont victimes des nombreuses maladies. La plupart des maladies sont sources d'insuffisance d'hygiène et assainissement. On note aussi les effets d'inondation en saison de pluie qui favorisent la prolifération des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et dermiques.

Infrastructures socio sanitaires existantes

Nom du village	Baillleur	Nombre d'infirmiers	Matériaux construits
Kassiné-centre santé	Etat	1	Dur

L'hydraulique : insérer les données

Pour ce qui est de l'hydraulique, on note quelques infrastructures modernes et traditionnelles. Deux Pompes à Motricité Humaines (PMH), un mini-château et un puits pastoral, tous autour de Kassiné.

Nom du village	Baillleur	Nombre des ouvrages hydrauliques	Etat de l'ouvrage	Matériaux de construction	Année de réalisation
Kassiné-centre	Etat	2 PMH	En panne	Dur	
	Etat, UNICEF, IAS et ASER	Mini- château	Fonctionnel	Dur	2019-2020
		Puits pastoral	Fonctionnel	Dur	

Le transport :

Les moyens les plus utilisés pour le transport des produits locaux vers les marchés hebdomadaires ou vers le grand centre (Guéréda, Amzoer, Djiré) sont les charrettes tractées par les chevaux, motos et véhicules. Ces moyens sont aussi utilisés pour évacuer les malades vers les centres de soins. L'âne est aussi très utilisé pour le transport de fagot et de l'eau. L'enclavement de plusieurs villages et zones du canton reste un problème important à résoudre pour permettre une meilleure circulation des personnes et des biens. Cela passe donc par l'aménagement des pistes rurales et la modernisation des moyens de transport.

Voici les photos de traverser pendant la période de la saison de pluie sur l'axe Amzoer-Guéréda.



1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les revenus des populations du canton Kassiné reposent essentiellement sur l'agriculture, de l'élevage et le petit commerce. Les activités commerciales se font autour de des sous- produits artisanaux (de la forge, la poterie, la tannerie, vannerie, les maroquinerie, la cordonnerie). Il existe aussi d'autre sources de revenus qui sont des prestations tels que la maçonnerie, les fabriques des briques, la main d'œuvre, la boucherie.

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est l'activité principale de la communauté et constitue la mamelle de l'économie du canton. Plus de 80% de la communauté travaille dans ce secteur. Elle est de type traditionnel et se pratique avec des outils rudimentaires mais quelques- uns pratiquent la culture attelée.

Les différents types de cultures pratiquées dans le canton sont :

La culture vivrière qui est dominante et la culture de rente qui est source de revenus.

- Les cultures vivrières sont utilisées comme denrées alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Niébé etc. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers traditionnels des ménages et sont souvent exposés aux risques de détérioration et la mauvaise gestion des récoltes par manque de structure adéquate de stockage et de conditionnement.
- Les cultures de rentes sont : le sésame, l'arachide, le niébé, la pastèque, le piment, la tomate l'ail, l'oignon, la courge, la patate douce, la pomme de terre etc.

Ces cultures sont destinées à la vente pour pallier à d'autres besoins familiaux.

Le calendrier agricole dans le canton se résume comme suit :

Activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Défrichage, nettoyage, semences, équipements				→								
Semis à sec et semis						→						

1.3.2. Élevage :

L'élevage occupe une place importante parmi les activités économique du canton. Il est de type sédentaire extensif. Les agro-éleveurs pratiquent en dehors de l'élevage l'agriculture. Selon le chef-secteur vétérinaire du Dar Tama, le canton occupe le 18^{ème} rang sur les 20 cantons du département.

Il constitue une source de revenus dans les ménages.

Il faut dire que l'élevage rencontre d'autres difficultés liées aux surpâturages, d'insuffisance d'eau, faible couverture vaccinale et l'insuffisance des aliments complémentaires (tourteaux ; pierre à lécher ; natron...). L'insuffisance en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre l'élevage dans le canton.

L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.

Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton.

Ce secteur connaît beaucoup de problèmes qui influencent négativement la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- le charbon bactérien,
- le charbon symptomatique,
- la fièvre aphteuse,
- la péripneumonie,
- la pasteurellose,
- la tuberculose bovine ;
- la parasitose....

Pour les petits ruminants :

Il s'agit des maladies telles que :

- la peste caprine et ovine,
- charbon bactérien,
- Clavelée et parasites gastro-intestinaux etc...

NB : On note au passage la présence des dromadaires.

Tableau : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine de l'élevage

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ○ Cheptel important et diversifié ; ○ Existence du pâturage et des points d'eau ; ○ Existence d'un savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage ainsi que des bras valide ; ○ Une communauté de type agro-éleveur... 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible niveau d'encadrement des éleveurs ; ○ Faible couverture vaccinale ; ○ Pratique de l'élevage de prestige ; ○ Insuffisance des infrastructures vétérinaires et de l'hydraulique pastorale ; ○ Inexistence des initiatives et des matériels de transformation de la viande et d'autres sous-produits...
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de poste vétérinaire ; ○ Présence des ONG ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des maladies infectieuses et parasitaires ; ○ Dégradation des ressources naturelles pour l'alimentation du bétail ; ○ Le surpâturage et Vol du bétail ; ○ Conflit agro- pastoral lié à l'accès aux ressources naturelles....

1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant la multiplication des espèces poissonneuses.

1.3.4 Commerce

Les activités commerciales sont diverses et se limitent principalement à la vente des produits agro- pastoraux. A cela s'ajoutent les produits d'artisanat et de cueillette. La position géographique du canton est favorable aux activités commerciales due à un nombre important des marchés ainsi que la traversée de la route Abéché- Soudans. Il y a aussi des commerçants détaillants qui importent les produits vendus sur les marchés. Ces commerçants sont confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières et au manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison des pluies et cela bloque généralement les activités.

Tableau : les marchés locaux

Marché	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Kassiné	PM						
Lidjigné						PM	
Kourougo		PM					
Erné			PM				
Djiré	PM			GM			
Amzoer					GM		

GM : Grand marché **PM** : Petit marché

1.3.5 Artisanat

L'artisanat est moins développé dans le canton. Toutefois cette activité est répartie en trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils aratoires, rudimentaires agricoles (houes, dabas, haches, coupe-coupe, couteau, sagaie, faux, etc.) Les forgerons jouent un rôle très important parce qu'ils fabriquent des outils aratoires favorables aux activités agropastorales et aux ménages. .
- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie concerne la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Il y a ceux qui la tannerie à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval...

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leurs permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

1.3.6 Autres activités : La cueillette

La cueillette est pratiquée par la communauté pour la subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenue importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 - Faible production et productivité agricole	Tout le canton	Faible encadrement des producteurs sur les techniques culturales ; Techniques de production agricoles rudimentaires ; Dégradation des espaces cultivées et cultivables ; Erosion hydrique et éolienne ; Mauvaise répartition pluviométrique ; Diminution de la fertilité des sols ; Surexploitation des terres cultivables ; Présence des ennemis des cultures Insuffisance des semences améliorées Apparition des mauvaises herbes...	Faible rendement Insécurité alimentaire Famine Pauvreté Exode rurale des bras valides...	Existence des services techniques de l'Etat (ANADER) et ONG ; Existence des terres cultivables ; Présence des mains d'œuvres valides ; Existences des ouaddis pour les cultures maraichères ...	Encadrement des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ; Valorisation des abords des ouaddis par la construction des ouvrages hydro- agricoles ; Formation des producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ; Sensibilisation de la population sur les techniques des rotations des cultures ; Revalorisation des fumures organiques pour amender les sols ; Initiation des champs écoles paysans (CEP) ; Formation des producteurs sur les techniques de traitement bio-pesticide ; Promouvoir la multiplication des semences améliorées adaptées ; Appui en intrant et équipement agricole...
2-Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages		Augmentation des besoins de ménages ; Faible revenus des ménages ; Insuffisance des AGR ; Mauvaise gestion des récoltes ; Destruction des récoltes par le bétail, incendie, rongeurs....	La cherté vie ; Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; Pauvreté	Existence des zones de production agricole ; Existence de l'ANADER et des OP...	Formation des producteurs sur la technique de production, transformation et conservation des produits agricoles ; Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts Promouvoir les AGR ; Entreprendre la construction des magasins de stockage ...
3- Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	Tout le canton	Faible couverture vaccinale des animaux ; Insuffisance d'agents vétérinaires ; Insuffisance des produits vétérinaires de qualité ; Utilisation des produits vétérinaires prohibés...	Baisse de la production et de la reproduction du bétail et de la volaille ; Amaigrissement et mortalité des animaux ;	Existence des services vétérinaires ; Existence du pâturage par endroit et des éleveurs	Assurer la couverture vaccinale du bétail ; Encadrer les éleveurs sur les techniques de conduite de l'élevage ; Renforcement du personnel vétérinaire qualifié ; Formation et équipement des auxiliaires d'élevages ; Création et équipement des boutiques d'intrants vétérinaires ; Sensibilisation des éleveurs sur le traitement curatif et préventif ...
4- Insuffisance de pâturage.	Tout le canton	Aléas climatiques ; Action anthropique sur l'environnement ; Surpâturage ; Faible technique de production des aliments complémentaires ...	Déplacements à la recherche du pâturage ; Perte du bétail ; Conflits agropastoraux	Idem.	Sensibiliser les éleveurs pour une utilisation rationnelle et durable des pâturages ; Promotion des cultures fourragères ; Sensibilisation des éleveurs sur les techniques de production et d'achat des aliments supplémentaires...

5-Difficultés d'abreuver les animaux.	Tout le canton	Faible pluviométrie ; Tarisement rapide des cours d'eaux ; Insuffisance des puits pastoraux et mares...	conflits autour des points d'eau et amaigrissement et mortalité du bétail...	Nappe phréatique peu profonde	Plaidoyer auprès des autorités du domaine et autres partenaires à la réalisation des ouvrages pastoraux ; Sensibiliser les éleveurs sur la gestion des points d'eaux ; Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale des éleveurs...
---------------------------------------	----------------	---	--	-------------------------------	---

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible production et productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des terres cultivables ; - Existence des services techniques (ANADER) et des ONG - Disponibilité des fumures organiques. - Présence des matériaux de construction ; - Abords des ouaddis propices à la culture pluviale et maraichère... 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériel et équipement agricole ; - Entreprendre des actions d'amélioration des conditions des producteurs agricoles en réalisant des ouvrages hydroagricoles ; - Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures agricoles... 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les techniques des rotations des cultures ; - Revaloriser les fumures organiques pour amender les sols ; - Valoriser les abords des ouaddis par la construction des ouvrages hydro agricoles ; - Former les producteurs sur les itinéraires techniques des cultures ; - Entreprendre des actions sur les techniques de traitement bio-pesticide ; - Former les producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ; - Initier les Champs écoles paysannes (CEP) ; - Promouvoir les semences précoces ; - Construire une boutique d'intrants agricoles.
Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages		<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des cultures agricoles à travers l'acquisition des équipements/intrants ; - Initier et mobiliser les ressources pour la réalisation des ouvrages agricoles ; - Promouvoir les AGR tout en assurant la formation des promoteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des sites d'exploitations agricoles ; - Former les producteurs en techniques de transformation, commercialisation et conservation des produits agricole etc...; - Entreprendre la construction des structures de stockage ; - Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entreposages ; - Initier les producteurs ou productrices dans l'octroi des crédits agricoles et mettre sur place des comités de surveillance des zones de pâturage...
Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de services vétérinaire et des ONG ; - Existence des marchés et des organisations faitières 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la santé animale tout en luttant contre les produits vétérinaires prohibés ; - Création des boutiques d'intrants vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux produits vétérinaires de qualité ; - Former et équiper les auxiliaires d'élevage en kits vétérinaires ; - Sensibiliser les éleveurs sur les traitements préventifs et curatifs et renforcement du personnel vétérinaire qualifié ; - Créer et équiper des boutiques vétérinaires villageoises.
Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services vétérinaires et du pâturage ; - Nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ; - Aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation les éleveurs sur la technique des cultures fourragères ; - Entreprendre des actions d'approvisionnement en aliments complémentaires (Pierres alléchées, natron etc...), construire des ouvrages pastoraux et sensibiliser les éleveurs sur la gestion durable des ouvrages réalisés...

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation progressive des Ecosystèmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Pression démographique ; - Action anthropique ; - Surpâturage ; - Erosion hydrique et éolienne - Méconnaissance de la loi N° 14 ; - Effets néfastes liés au réchauffement climatiques ; - Taxe illégale imposée par certains agents des eaux et forêts ; - Feux de brousse... 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification - Réchauffement climatique - Faible pluviométrie ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la faune et de la flore ; - Existence des services des eaux et forêts ; - Existence de la loi N°14 ; - Présence des Ouaddis ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement ; - Sensibilisation de la population contre le feu de brousse et la coupe abusive des arbres ; - Formation des ménages sur techniques de construction des foyers améliorés en banco et la fabrication en métallique ; - Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la loi N°14 et sa vulgarisation en langue locale ; - Sensibilisation sur la mise en défens à travers la haie vive pour protéger les zones des cultures et l'octroi des semences d'Acacia melifera ; - Création des sites et formation de comités sur la production des pépinières et à la protection ; - Conscientiser la population sur la lutte contre la chasse de la faune sauvage et les feux de brousse ; - Sensibiliser la population aux systèmes d'élagage des arbres sur l'utilisation de la haie morte ; - Créer les comités mixtes pour la protection de l'environnement ...

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ressources végétales et quelques ressources fauniques ; - Présence des ouadis ; - Existence du service des eaux et forêts... 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ; - Entreprendre des actions de reboisement et de la mise en défens ; - Entreprendre des actions de formation et de sensibilisation sur la loi N°14 régissant la gestion de la faune et de flore. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les actions de conservation et gestion rationnelle des ressources naturelles et l'environnement ; - Promouvoir la sensibilisation sur la loi N° 14 tout en traduisant en langue locale ; - Formation des ménages sur techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés - Sensibiliser la population à la plantation et protection des arbres ; - Initier des formations de proximité aux comités sur la production des pépinières dans des sites accessibles ; - Entreprendre des actions de lutte antiérosive ; - Formation sur l'agroforesterie...

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des besoins des ménages ; - Faible rendement agro économique ; - Faible technique des producteurs sur la transformation, conservation et commercialisation des produits agropastoraux ; - Insuffisance des intrants et équipements agropastoraux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire dans les ménages ; - Vulnérabilité des ménages ; - Surcharges des travaux ménagers des femmes ; - Exode rural des jeunes valides ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis favorisant les cultures ; - Existence des marchés, - Existence des commerçants - Existences des produits agropastoraux... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en intrants et équipement agropastoral ; - Formation des producteurs sur la technique de transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles ; - construction des structures de stockage et formation en gestion des récoltes.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilités des pistes en saison des pluies - Insuffisance des moyens de transport - Eloignement des marchés... 	<ul style="list-style-type: none"> - Mévente ; - Perte des produits ; - Prix dérisoire ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des pistes rurales ; - Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; - Existence des bras-valides 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ; - Aménagements des pistes ruraux ; - Faciliter l'écoulement des produits agropastoraux en toute saison ...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière ; - Manque des structures d'appui (Caisses d'épargnes – crédits autogérées) 	<ul style="list-style-type: none"> - Entrepreneariat local peu développé ; - Oisiveté des jeunes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des potentialités économiques ; - Existence des groupements à vocation agropastorales ; - Existence des commerçant(e)s. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles ; - Construction des structures de microfinance ; - Formation sur l'entrepreneariat ; - Formation sur la diversification des AGR...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Faible revenus des ménages	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis favorisant les cultures agropastorales ; - Existence des marchés et des commerçant (e)s ; - Existence des produits agropastoraux et de quelques groupements ; - Existences des ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en intrants et équipement agropastoral ; - Formation des producteurs sur la technique de transformation, conservation et commercialisons des produits agricoles ; - Construction des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes.
Difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des pistes rurales ; - Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; - Existence des bras-valides. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ; - Appui en moyens de transport des produits agricoles aux organisations paysannes. - Aménagements des pistes rurales ; - Faciliter l'écoulement des produits agropastoraux en toute saison...
Manque des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des potentialités économiques ; - Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; - Existence de femmes commerçantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'octroi des crédits à travers la construction des structures des micro-finances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des structures de la microfinance pour accéder aux crédits agricoles ; - Construction des structures de microfinance ; - Formation sur l'entreprenariat ; - Formation des producteurs sur la filière ; - Formation sur la diversification des AGR...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Prolifération des maladies	Dans tout le canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Prolifération des moustiques Faible couverture vaccinale ; Faible fréquentation de centre de santé ; Automédication.	Taux de mortalité et morbidité élevé ; Invalidité des personnes ; Traumatisme ; Baisse de l'économie ...	Présence d'un centre de santé et du personnel soignant ; Existence des ONGS...	Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ; Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé ; Sensibilisation de la population pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées ; Renforcement des capacités du personnel soignant ; Sensibilisation sur la vaccination de routine.
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	Dans tout le canton	Insuffisance des infrastructures d'eau potable Faible technique de traitement des eaux de consommation ; Consommation des eaux non potables...	Prolifération des maladies hydriques et diarrhéiques ; Perte en vies humaines...	Existence de l'Etat et ONG ; La nappe phréatique peu profonde : Existence des matériaux des constructions ; Existence des quelques forages	Construction des forages, mini château ; Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques ; Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux ; Mise en place et formation des membres des comités WASH...
3. Complication liée à l'accouchement	Tout le canton	Faible consultation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile ; Mariage précoce et forcé ; Grossesses rapprochées et indésirées ; Méconnaissance de procédures d'accès à l'ambulance ; Eloignement du centre de santé ; Insuffisance des matrones formées ...	Mortalité maternelle et infantiles ; Césarienne ; Fistules ; Fréquence des maladies néonatales...	Existence d'un centre de santé et de district à Guéréda et d'Amzoer ; Existence des ambulances dans le district ; Existences des matrones traditionnelles et des relais communautaires...	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ; Augmentation en moyens de transport des patients ; Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ; Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ; Renforcement des capacités du personnel soignant ; Appui à la formation du personnel de santé (matrones)...
4- Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Tout le canton	Faible diversification et consommation des alimentaires calorifiques ; Sevrage brusque ; Sous-alimentation ...	Maladies opportunistes ; décès... Mauvaise croissance et déformation des enfants...	Existence de centre de nutrition disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...	Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ; Sensibiliser la population à la fréquentation de centre nutritionnel ; Sensibilisation sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Prolifération des maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des services et personnel de santé ; - Existence des ONG... 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'accès à la santé de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ; - Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé ; - Sensibilisation de la population pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées ; - Renforcement des capacités du personnel soignant ; - Sensibilisation sur la vaccination de routine ...
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - La nappe phréatique peu profonde ; - Existence des matériaux des constructions ; - Existence des quelques forages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des forages, mini château ; - Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques ; - Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques - Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux ; - Mise en place et formation des membres des comités WASH...
3-Difficultés liées à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre de santé et du personnel soignant ; - Existence du district sanitaire à Guéréda ; - Existence d'ambulance et des matrones... 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'accouchement des femmes enceintes et allaitantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ; - Augmentation en moyens de transport des patients ; - Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ; - Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ; - Renforcement des capacités du personnel soignant ...
4-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres de nutrition - Disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses... 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ; - Sensibiliser la population à la fréquentation de centre nutritionnel ; - Sensibilisation sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ; - Insuffisance du personnel enseignant qualifié ; - déperdition scolaire ; - Mobilisation des enfants pour les travaux champêtres et le gardiennage du bétail ; - Insuffisance des matériels didactiques et équipements ; - Non-respect des calendriers scolaires ; - Insuffisances des infrastructures scolaires durables ; - Faible prise en charge des maîtres communautaires... 	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme ; - Banditisme ; - Exode rural ; - Délinquance juvénile et sénile ; - Déperdition des mœurs ; - Frein au développement socioéconomique et culturel... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ; - Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ; - Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ; - Existence des enseignants formés et communautaires... 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ; - Création et construction des écoles ; - Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ; - Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ; - Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ; - Création des centres d'alphabétisation ; - Appui en matériel didactique et équipement ; - Lutter contre l'exploitation des enfants ; - Dotation des écoles des forages ; - Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...
2- Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des rôles et tâches des membres des APE ; - Manque de structuration et programmes des APE ; - Très faible dynamisme des APE ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de réussite ; - Baisse de niveau ; - Abandon des écoles ; - Exode rural - Délinquance juvénile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'inspection, d'APE ; - Présence des écoles ; - Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable... 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et restructuration des APE ; - Recyclages des membres des APE ...
3-Inexistences des infrastructures socioculturelles, sportives et récréatives	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Non encouragement des activités socio-culturelles éducatives par le service de l'Etat et des parents... 	<ul style="list-style-type: none"> - Délinquance, - exode rural ; - vol, 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> - Création des espaces de sport, culture et loisir ; - Matérialisation des terrains de football ; - Affectation des enseignants qualifiés en sport

2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ; - Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ; - Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ; - Existence de quelques enseignants formés et communautaires... 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la scolarisation et le maintien des enfants à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ; - Création et construction des écoles ; - Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ; - Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ; - Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ; - Création des centres d'alphabétisations ; - Appui en matériel didactique et équipement ; - Lutter contre l'exploitation des enfants ; - Dotation des écoles des forages ; - Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...
2- Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'inspection ; - Présence d'APE ; - Présence des écoles ; - Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la formation des APE en les rendant dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et restructuration des APE ; - Recyclages des APE ...
3- Inexistence des infrastructures sociales, culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'inspection ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Création des espaces de sport, culture et loisir ; - Matérialisation des terrains de sport ; - Affectation des enseignants qualifiés en sport ; - Création des champs-écoles ...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes rurales	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel - Insuffisance des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Vieillesse précoce des femmes ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'Etat et des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ; - Implication des femmes dans la prise de décision ; - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme des parents ; - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation ; - Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; - Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; -
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Influence du modernisme et des religions ; - Faible solidarité - Déracinement 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit de générations - Perte identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de de la tradition 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation des éléments de la tradition ; - Organisations des semaines socioculturelles cantonales
4- Faible déclaration à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement de centre de déclaration d'Etat civil - Manque de centre de déclaration d'Etat civil dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de statut de citoyenneté ; - Méconnaissance de nombre exact de la population... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat, 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	- Existence d'Etat et des ONG	- Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches	- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ; - Implication des femmes dans la prise de décision ; - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	- Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF	- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles.	- Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; - Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; - Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants.
Disparition progressive des cultures traditionnelles	- Existence de la tradition	- Encourager la revalorisation des cultures traditionnelles ...	- Revalorisation des éléments de la tradition ; - Organisations des semaines socioculturelles.
Faible déclaration à l'Etat Civil	- Existence des services administratifs de l'Etat et des centres de santé.	- Rendre disponible et accessible des actes d'Etat civil.	- Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflits agro-pastoraux	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail - Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ; - Faible capacité à régler les conflits ; - Injustice sociale... 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Bataille ; - Perte économique ; - Déplacement forcé ; - Mort d'Homme ... 	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Création des structures de gestion et règlement des conflits ; - Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2-Faible capacité organisationnelle des OP et GIP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de vie associative et des textes de bases des OP et GIP ; - Manque de transparence dans la gestion (redevabilité) des OP et GIP ; - Création opportuniste des OP et GIP... 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - Mésentente entre les membres des OP et GIP ; - Disfonctionnement des OP et GIP ; 	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des responsables des OP et GIP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes, sur la bonne gouvernance ; - Sensibilisation des agropasteurs à la cohabitation pacifique et à la gestion saine des conflits ; - Organisation des séances de sensibilisation sur l'importance de cohésion sociale ; - Formation des leaders communautaires sur la bonne gouvernance...

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	Améliorer la cohésion sociale entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Création des structures de gestion et règlement des conflits ; - Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2- Faible capacité organisationnelle des OP et GIP	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	Renforcer la capacité organisationnelle des OP et GIP	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des responsables des OP et GIP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes et sur la bonne gouvernance...

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	Faible rendement agricole La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages Persistance et récurrence des maladies du bétail et de la volaille ; Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs et entreprendre des actions de Défense et restauration du sol et la Conservation des eaux de surface et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures Promouvoir les AGR tout en assurant la formation des promoteurs ; Diversification des cultures maraichères à travers l'acquisition des équipements/intrants ; Initier et mobiliser les ressources pour les unités de transformation Amélioration de la santé animale tout en initiant les actions d'organisations des éleveurs Entreprendre des actions de sensibilisation sur les risques des médicaments d'origine douteuse et promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ainsi l'aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles tout en entreprenant les actions de reboisement en plantant des arbres. La création des espaces de concertation entre agro-éleveurs et entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages et difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse ainsi que le manque des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit.	Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison Promouvoir l'octroi des crédits agricoles à travers la construction des structures des micro-finances.
Santé-Eau potable-Assainissement	Fréquence et Persistance des maladies diarrhéiques, paludisme, et endémiques Difficultés d'accès à l'eau potable Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Améliorer les conditions d'accès à la santé et à l'eau potable. Contribuer aux conditions sanitaires de la population du canton tout en améliorant la santé des enfants, femmes enceintes et allaitantes Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants, les conditions d'apprentissage des enfants déplorables et la mauvaise organisation des APE et Inexistences des infrastructures socioculturelles et sportives	Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles Amélioration des conditions socio-éducatives. Appuyer la formation des membres APE en les rendant dynamique Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes
Affaires sociales-Genre	Surcharges des travaux ménagers des femmes Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux et la disparition progressive des cultures traditionnelles la faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités sportives et culturelles dans le canton et l'amélioration de la disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil.
Gouvernance-Paix - Sécurité	Conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP Faible règlement des conflits des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP Appuyer la bonne organisation des OP à bien gérer leur conflit.

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction d'une série des seuils d'épandage	Wadi Walguit,	ADC/CCD, OSC et OP	100 000 000	10 000 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguette, digue filtrante dans les champs des cultures ...	UDGV (Koulalangué, Koumbo, Kassiné)	ADC/CCD, OSC et OP	75 000 000	7 500 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui en semence pluviale et maraichères	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation des producteurs semenciers	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Formations des producteurs sur la technique de bio-pesticide	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
7. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
8. sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Formation sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Construction des puits maraichers	Angardja, Walguit, Koulalangué, Kokar, Karat lassé 2	ADC/CCD, OSC et OP	35 000 000	3 500 000	2022-2026
11. sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Formation des (06) auxiliaires d'élevages et les équipés des kits vétérinaires	Koulalangué, Koumbo, Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
13. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Koulalangué, Koumbo, Kassiné centre	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
14. construction de 4 pastoraux	Mimire, Anoungua 2, Farkouré et Kokar	ADC/CCD, OSC et OP	42 000 000	4 200 000	2022-2026
15. Construction d'une boutique d'intrant vétérinaire	Kassiné centre	ADC/CCD, OSC et OP	8 000 000	800 000	2022-2026
16. Construction d'un parc de vaccination	Ardébé, Kokar et Mimire	ADC/CCD, OSC et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
17. Sensibilisation contre les produits prohibés	Koulalngué, Koumbo, Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			296 000 000	29 600 000	

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois verts et l'élagage des branches pour la haie morte.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Koulalangué, Koumbo, Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
4. Construction et vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
5. Formation et sensibilisation de la population sur la loi N°14/PR/2008	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation de la population à la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore. N des comités sur la production des pépinières	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
7. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
8. Appui à la mise en place des (03) comités de protection de l'Environnement.	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
9. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
10. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et de les entretenir	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
11. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
12. Sensibilisation de la population à lutter contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
Total			24 000 000	1 200 000	

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'aménagement des pistes	Amzoer-Kassiné Kassiné-Guéréda Kassiné-Koumbo Kassiné -Angardja Kassiné--Karat lassé 2	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
3. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6. Appui en matériels agricoles (maraîcher et pluviale)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
7. Appui en moyens de transports des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
8. Octroi des décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
9. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
10. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
11. Construction de 6 magasins communautaires	Walguet, Kombo, Angardja, Kassiné, et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et OP	42 000 000	4 200 000	2022-2026
Total			108 000 000	10 800 000	

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à éviter les défécations à l'air libre	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Sensibilisation à la fréquentation des centres de santé et aux femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales ainsi à éviter les accouchements à domicile.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	4 000 000	400 000	2022-2026
3. Création et construction d'un centre de santé	Ardébé	ADC/CCD, COGES et COSAN	35 000 000	3 500 000	2022-2026
4. Sensibilisation sur vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la lutte contre les mariages précoces et forcés, à la pratique du planning familial et grossesses rapprochées et les sevrages brusques.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
6. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	20 000	2022-2026
8. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
9. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
10. Sensibilisation à lutter contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	100 000	2022-2026
11. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Création des centres de nutrition	Kassiné et Adébé	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
13. Réhabilitation des deux forages	Kassiné-centre	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Appui à la réalisation des forages	Angardja, Koumbo, Kokar, Walguet, Ardébé, kolalangué 1, Anoungua 2, Kitiré 1 Nouralhouda et Boutgné Wik	ADC/CCD, COGES et COSAN	40 000 000	4 000 000	2022-2026
15. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
16. Formation des artisans réparateurs des forages en panne	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
17. Renforcement des capacités du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			104 000 000	10 400 000	

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la création des écoles	Villages ne disposant des écoles	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
3. Construction des écoles	Koulalangué, Koumbo et Angardja	ADC/CCD, OSC et APE	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	2022-2026
4. Appui en matériels didactiques	Koumbo, Nouralhouda, Kassiné centre, Koulalangué et Anoungua	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
5. Création des centres d'alphabétisations formels	Kassiné centre, Koumbo, Angardja et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
6. Appui aux affectations des enseignants formés	Canton	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
7. Constructions et réhabilitation des forages dans les écoles	Koulalangué, Koumbo, Anoungua et Nouralhouda	ADC/CCD, OSC et APE	12 000 000	1 200 000	2022-2026
8. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Kassiné centre, Koumbo, Angardja et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Kassiné centre, Koumbo, Angardja et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
10. Appui à la structuration et à la redynamisation des APE	Kassiné centre, Koumbo, Angardja et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	2022-2026
11. Appui à la formation et recyclage des APE	Kassiné centre, Koumbo, Angardja et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Kassiné centre	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
Total			110 000 000	11 000 000	

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

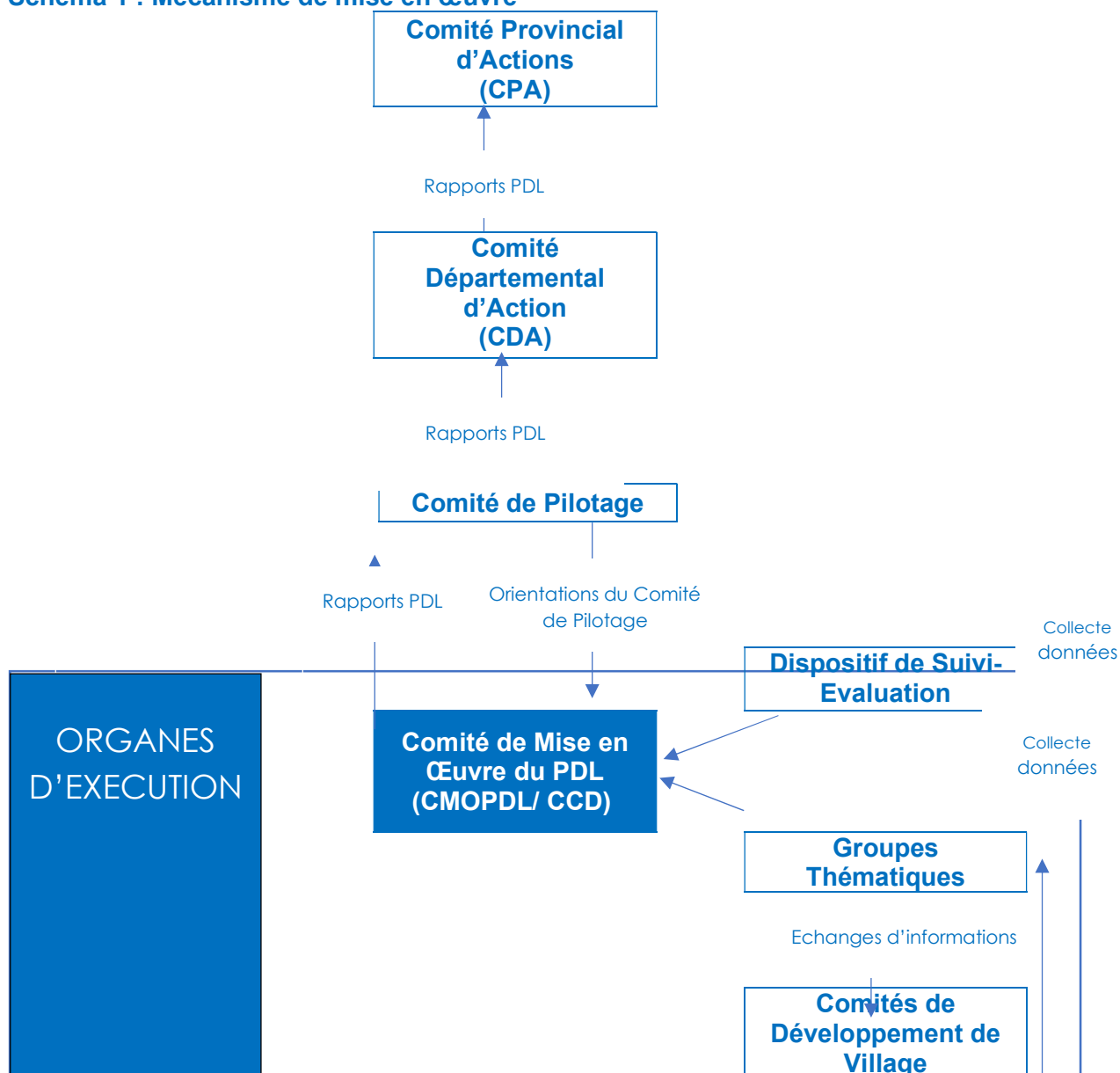
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la lutte contre les mariages précoces et forcés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
4. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
5. Initiation des semaines culturelles inter-cantoniales	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
6. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			22 000 000	2 200 000	

4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Création d'un comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022-2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	2022-2026
5. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	2022-2026
6. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre compte aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
7. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
Total			11 000 000	1 100 000	

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schema 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de ce niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières

- nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

❖ Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontres périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

En effet, le budget du PDL du canton Kassiné s'élève à une somme de six cent soixante-quinze million de francs (**675 000 000 CFA**) dont soixante-six millions trois cinquante mille de franc (**66 300 000 F CFA**) d'apport local. Et six cent soixante-huit millions cent cinquante mille francs (**608 700 000 CFA**) à rechercher ce qui représente environ 90.18% du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **1800 FCFA/an** considéré comme adhésion et **1500 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres. stataires de services et autres.

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement en évitant les coupes abusives des bois verts	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appuyer la création de 2 sites de reboisements	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés en banco et métallique	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les ménages à vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Plaidoyer pour la traduction, vulgarisation et diffusion de la loi N°14 2008 en langue locale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et de les entretenir	Les UDGV de Koulalangué, Koumbo et Kassiné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation de la population à la lutte contre les feux de brousse et le braconnage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 500 000	425 000	8 075 000			

5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la formation des jeunes sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à la fréquentation du centre de santé	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
3. Organiser des séances de sensibilisation à la population à aller à la consultation prénatales et postnatales et à abandonner les mariages précoces et forcés	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
4. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN				District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
6. Sensibilisation contre les accouchements à domicile et à la pratique du planning familial	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	
7. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
8. Renforcement des capacités du personnel soignant (matrones)	Une femme par village	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.5 EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 00	1 800 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
2. Doter les écoles des matériels didactiques	Kassiné centre, Koumbo, Angardja et Koulalangué	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
3. Créer les écoles dans les villages	Villages ne disposant des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
4. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 00	1 800 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
5. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
6. Appui aux affectations des enseignants formés	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
7. Aménager d'un terrain de sport	Kassiné	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
8. Création d'un centre d'alphabétisation	Kassiné	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			5 000 000	500 000	4 500 000			

5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la lutte contre les mariages précoces et forcés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
5. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG partenaires	2022	1 an
6. Création des centres de déclaration des naissances dans le chef-lieu du canton	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
TOTAL			6 000 000	600 000	5 400 000			1 an

5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Création d'un comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Canton	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et à rendre compte aux membres	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Canton	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	3 600 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

CONCLUSION :

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du Kassiné s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état de lieu du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton détient d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Kassiné d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Kassiné pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour sa mise en œuvre après sa validation.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Faré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Kounoungo dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Kassiné dans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Birack dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Kolonga

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO). Voici les cantons ci-après :

- Canton : KASSINE

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION
PROJET/PROGRAMME/ONG
AL-TAKHADOUM

Le 07 octobre 2020

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : Kassiné

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 22 octobre 2020 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL
CANTON KASSINE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 12 octobre 2020

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 22 octobre 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 10 novembre 2020 à 8 heures. Lieu : l'école de Kassiné

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton par intérim

OUSMAN YAYA

*Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,
Personnes ressources contactées,*

Membres du Comité de Développement Cantonal

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire et
des Collectivités Autonomes
Province de Wadi-Fira
Département de Dar-Tama
Sous-préfecture de Kolonga
Canton : Kassiné



Unité-Travail- Progrès

Procès –verbal de l'Atelier de lancement cantonal du Processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille vingt et le Dix Novembre, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Kassiné

Etaient présents 60 participants parmi lesquelles **19** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets, suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	HAROUNE OUSMANE	M	Kassiné centre	66 06 03 96
2	Vice –président (e) :	MOUSTAPHA ABAKAR	M	Kalalangua II	66 63 92 41
3	Secrétaire General	ABDALLAH MOURRA	M	Kassine goz	63 18 91 73
4	Sécretaire Adjoint	AHAMAT BAHAR	M	Kombo	63 22 11 94

5	Tresorière General	MARIAM ABAKAR	F	Walguet	
6	Trésorier Adjoint :	ABAKAR AHAMAT	M	Walguet	63 40 13 58
7	Chargé (e) des matériels :	ALHADJ ADAM ABDO	M	Kombo	92 42 45 81
8	Chargé des matériels :	KHDALDJA IBRAHIM	F	Kitire I	
9	1 ^{er} Conseiller (e)	DAGUIRDE WARDOUGOU	F	Kassine goz	66 63 52 36
10	2 ^{émé} Conseillère	YAYA ADAM	M	Ardebe	90 12 40 79
11	3 ^{émé} Conseiller	KALTOUMA MAHAMAT	F	Kombo	68 91 80 67
12	Commissaire aux comptes	ABAKAR IDRIS	M	Kassiné centre	63 24 05 86
13	Commissaire aux comptes	AICHA MAHAMAT	F	Kassiné centre	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

Fait à Kassiné, le 10 Novembre 2020

Les participants

En prélude de la validation départementale l'ADC/CCD a eu à organiser la validation cantonale. Les membres ont constaté le manque du dynamisme de certains membres, le bureau exécutif a décidé de structurer le bureau. Voici le procès-verbal de la structuration

Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le vingt-six octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mise en place le 10 Novembre 2020, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

Président : HAROUN OUSMANE

Vice- président : MOUSTAPHA ABAKAR

Secrétaire Général : ABDALLAH MOURRA

Secrétaire Général Adjoint : AHAMAT BAHAR

Trésorier Général : MARIAM ABAKAR

Trésorier Général Adjoint : ABAKAR AHAMAT

Chargés de matériels : ALHADJ AHAMAT ABDOU

KHADIDJA IBRAHIM MAHAMAT

Conseillers : DAGUIRGUE WARDOUGOU

YAYA ADAM

ACHTA MAHAMAT

Commissaires aux comptes : ABAKAR IDRIS et MAHAMAT YAYA

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Kassiné, le 26 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Noms des animateurs locaux,

N°	Noms et prénoms	Villages	Canton	Sous-préfecture	N° téléphones
1	MAHAMAT YAYA	Kassiné centre	Kassiné	Kolonga	66 49 48 27/ 92 99 04 33
2	ACHTA MAHAMAT	Kassiné centre			62 25 29 62/ 92 26 01 29

Les membres des différentes commissions thématiques

Commission thématique agriculture

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonctions	Sexe	Contact Téléphonique
1	IBRAHIM TIDEYE	Guereda	Anader	M	66389359
2	HAROUN YAYA	sabagalkhel	participant	M	66776087
3	HAROUN OUSMAN	Kssiné centre	Président ADC	M	66060396
4	IDRIS OUSMAN	kassiné	Délégué agriculture	M	65036097
5	ABAKAR AHMAT	walguet	Délégué agriculture	M	63401538
6	MAS-OU DA OUD	kombo	Conseil-UDGV	F	
7	MARIAM HACHIM	Kssiné centre	participante	F	62228222
8	HAMRA ABDOULAY	Ksiné centre	participante	F	
9	KALTAM MAHAMAT	Kombo	participante	F	68918067
10	MARIAM ABAKAR	walguet	participante	F	
11	KALTOUMA MAHAMAT	kombo	participante	F	
12	KHADIDJA BRAHIM	Botigné	participante	F	
13	SOULEYMAN TADJADINE	Ardebé	Delegué-agriculture	M	62154817

Commission Thématique élevage

N°	Nom et Prenons	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	HAROUN AHMAT	Djiré	Chef poste élevage	M	66426031
2	CHERIF ADAM	Kombo	Del-elevag	M	66684670
3	ALANGA DIKHER	Kassiné goz	v-pdt UDGV	M	63435250
4	ABAKAR ABDOU	Koulalangué	CseilerUDGV	M	60422913
5	HASSAN HAMID	Hadjar	Participant	M	65600674
6	AHMAT ISHAKHA	Hadj-hamm	participant	M	
7	ABDOULAY BRAHIM	Ngardja	participant	M	
8	ABAKAR YAKHOUB	Sabgalkhel	participant	M	
9	DADE SOULEYMAN	Kassine centre	participante	M	60372636
10	KALTOUMA HASSAN	Ngardja		F	
11	HAWAY OUMAR	ngardja		F	
12	ACHTA OUSMAN	Kassiné goz		F	
13	KHALIE IBRAHIM	Kassiné centre		F	62703044
14	OUMAR BRAHIM	Ngardja		M	90533490
15	MAHAMAT AHMAT	Greda	Animateur	M	66626446
16	ABDOULAYE MAHAMAT	Kassiné centre	Délégué elv	M	60836706
17	ABAKAR ABDOU	koulalangué	Délégué elv	M	60422913

Commission thématique éducation

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	MUSTAPHA ABAKAR	Koulalangué	v-pdt-ADC	M	90993531
2	ABAKAR ABDOULAYE	Guereda		M	66220256
3	MAHAMAT YAYA	Kassiné centre	animateur	M	66494827
4	ACHE HAROUN	Kassiné centre	participante	F	
5	SOULEYMAN YAYA	Kassiné centre	PDT UDGV	M	62709064
6	ABAKAR IDRIS ISHAKH	Kassiné centre	Com cpt ADC	M	
7	AZIZA MAHAMAT	Kassiné centre	participante	F	68777198
8	HINDA SOULEYMAN	Kassiné centre	participante	F	60370789
9	KOUBRA ADAM	Kassiné centre	participante	F	60605584
10	OUMAR YAKHOUB	Kitiré	participant	M	93325566
11	ADAM ABDOU	Kombo	participant	M	92424581
12	ALI CHERIF	Kombo	participant	M	95868969
13	HADJE MAHAMAT	Kassine	participante	F	63879655
14	ALI ADAM OUSMAN	Guereda	Animateur	M	66505573
15	ABAKAR IDRIS	Kassine	Délégué	M	63240586
16	IBRAHIM ABDOU	koulalangué	Délégué	M	
17	SOULEYMAN YAYA	Kombo	Délégué	M	62709064

Commission thématique d'environnement

N0	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact Téléphonique
01	OCHAR AHMAT	Kassiné centre	Participant	M	
02	BACHERENE ALI	GUEREDA	Inspecteur forestier	M	66755950
03	AHMAT ROSI	Kassiné Goz	Participant	M	62710609
04	MAHAMAT ABDOULAYE	KOKAR	Participant	M	
05	HASSAN KITIGO	Kassiné Goz	Participant	M	68841777
06	AHMAT BAHAR	Kassine centre	Délégué	M	63221194
07	ALHADJE SOUGO	Kassiné Goz	Participant	M	68686694
08	HAROUNE AHMAT	KOKAR	Participant	M	98700885
09	ACHTA MAHAMAT	Kassiné centre	Animatrice	F	62252962
10	FATIME OUMAR	Kassiné centre	Participant	F	
11	DAOUD ABDALLAH	Kombo	Délégué	M	99319455

Commission Thématique Santé

N°	NOM et PRENOMS	VILLAGE	FONCTION	SE XE	CONTACT TELEPHONIQUE
01	HAWA ISMAIL	Kassiné	Participante	F	
02	DAGUIRGUE WARDOUGOU	Kassiné		F	66635266
03	SAFIA MAHAMAT	Kassiné	Partipante	F	
04	HOURRA ABAKAR	Kokar	Participante	F	
05	NGOMDJINAN CHRISTIAN	Guéréda	Rep. Care	M	
06	KARAMA OUMAR YACOUB	Koulalangué	délégué	M	93121985
07	MARIAM HACHIM	Kassiné centre	Participante	F	
08	ADAM HISSIENE ALI	Kassiné centre	Participant	M	
09	ADAM ALI YACOUB	Kassiné centre	Participant	M	
10	ADAM YASINE OUSMAN	Kassiné centre	Délégué	M	62022363
11	ABDALLAH ABDOULAYE	Kassiné centre	Participant	M	
12	MAHAMAT ALI	Kassiné centre	Participant	M	
13	HAROUN ADAM	Kassiné centre	Participant	M	
14	HISSIENE SABOUNE	Kokar	Participant	M	
15	DR. DEZOUMBE	Guéréda	MCD	M	
16	ABDOULAYE ISMAIL	KASINE	PARTICIPANT	M	
17	MAKI ABDALLAH IBRAHIM	Kombo	Délégué	M	65038469

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

Lieu : Kaskiné centre, date le 10 novembre 2020

Liste des participants à l'AG de lancement cantonal du processus d'élaboration Du PDL à Kassiné					
N°	Nom et prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Bourma Souleyman Ishakh	Chef de village	M	Kournay Hadjilidjé	63117532/98727643
2	Idriss Adam Ouchar	Goumier	M	Kasssiné Centre	
3	Moukhtar Tidjani	Goumier	M	Kasssiné Centre	
4	Aboud Yaya	Adjoint chef.V	M	Kasssiné Centre	66922064/90095018
5	Ahmat Rozi	Rpt/hommes	M	Kassiné Goz	62710609/95486834
6	Bourma Abdoulaye Adam	Rpt/chef/canton	M	Kassiné Centre	66463340/99463340
7	Adam Diker	Rpt/hommes	M	Kassiné Goz	63435250
8	Al hadj Adam Abdou	Chef de village	M	Kombo	63670594/92424581
9	Nouradine Yaya	Goumier	M	Kassiné Centre	63235268
10	Zakaria Abdoulaye	Rpt/hommes	M	Gamara	66807581/98710610
11	Ali Cherif	Participant	M	Gamara	63223927/95868969
12	Adam Adouma Adam	Goumier	M	Kassiné Centre	63117532/98727643
13	Ishakh Mahamat	Chef de village	M	Koulalangué I	60810064
14	Ishakh Oumar Yakhoub	Rpt/hommes	M	Koulalangué I	66735963/93121985
15	Dahié Abdou Haroun	Rpt/hommes	M	Ngardja I	62049055/90525135
16	Mahamat Ibrahim Matar	Rpt/hommes	M	Ngardja I	
17	Ahmat Bahar	Rpt/hommes	M	Kokar	63221194/98119614
18	Yakhoub Ishakh Mahamat	Chef de village	M	Kouragné	65112266/91168779
19	Adam Moussa Daoud	Rpt/hommes	M	Kouragné	66222878
20	Ouchar Ahmat Daoud	Chef de village	M	Kouziwahit	
21	Aïcha Mahamat	Rpte/Femmes	F	Koulalangué I	
22	Achta Mahamat Issakha	Animatrice	F	Kassiné Centre	62252962/92250128
23	Halimé Abdoulaye Abakar	Participante	F	Kassiné Centre	62272641
24	Kaltouma Hassan	Rpte/Femmes	f	Ngardja I	
25	Dakiré Wardougou	Rpte/Femmes	F	Kassiné Goz	66635236
26	Deya Khamis	Participante	F	Kassiné Goz	62707655
27	Achta Adam	Participante	F	Kassiné Centre	62559222
28	Hamra Abdoulaye	Participante	F	Kassiné Centre	
29	Mariam Ibrahim Moussa	Rpte/Femmes	F	Kournay Hadjilidjé	
30	Kaltam Mahamat	Rpte/Femmes	F	Kombo	68918067
31	Abdallah Mourra	Participant	M	Kassiné Goz	63189173
32	Yacoub Abakar	Rpt/hommes	M	Kar Lassé	90402023
33	Abdoulaye Yacoub	Participant	M	Kournay Hadjilidjé	66399542
34	Cherif Adam	Participant	M	Kournay Hadjilidjé	93144000
35	Souleyman Yaya Ishakh	Participant	M	Kombo	627090064
36	Haroun Idriss Youssouf	Rpt/hommes	M	Wilguet	66612411
37	Khamis Adam	Participant	M	Wilguet	
38	Adam Abakar Khamis	Participant	M	Wilguet	66736769

39	Abakar Ahmat Charfa	Rpt/hommes	M	Sori	66340158
40	Mariam Abakar	Rpte/Femmes	F	Wilguet	
41	Abdoulaye Ibrahim	Participant	M	Gamara	90332790
42	Deya Hassan	Participante	F	Kassiné Centre	
43	Khadidja Ibrahim	Rpte/Femmes	F	Kitiré	
44	Achta Ousman Yaya	Participante	F	Kassiné Goz	
45	Mahamat Yaya Ismaïl	Participant	M	Kassiné Centre	66494827
46	Mariam Daoud	Rpte/Femmes	F	Kokar	
47	Zara Oumar	Pte	F	Mazala	
48	Achta Adam	Rpte/Femmes	F	Adébé	
49	Fatimé Oumar	Participante	F	Kassiné Centre	
50	Hassan Hamid	Rpt/hommes	M	Hadjar Hamam	63365955
51	Moussa Togo	Participant	M	Hadjar Hamam	63150067
52	Abdoulaye Abakar	Participant	M	Kassiné Centre	
53	Mahamat Ishakh	Rpt/hommes	M	Amsiketa	62383156
54	Aldef Mahamat	Participant	M	Kokar	66658782
55	Abakar Idriss	Participant	M	Kassiné Centre	
56	Saddik Mahamat	Participant	M	Kassiné Centre	66731098
57	Adam Mahamat	Partipant	M	Kassiné Centre	62285221
58	Hamat Abakar	Participant	M	Ngardja I	
59	Abdou Mahamat	Rpt/hommes	M	Farkouré	
60	Djibrine Barka	Participant	M	Kassiné Centre	62720588

Liste de présence à l'atelier de diagnostic cantonal

Canton : Kassiné Date : 19Janvier 2021

N°	Noms et Prénoms	Provenance	Fonctions	Sexe	Contacts
01	Achta Mahamat	Kassiné centre	Animatrice	F	62252962
02	Mahamat Yaya	Kassiné centre	Animateur	M	66449482
03	Alanga Diker	Kassiné Goz	V-pdt UDG V K	M	63435250
04	Daguirgué Wardougou	Kassiné Goz	Conseil-ADC	F	66635236
05	Cherif Adam Adoum	kombo	Delgue elevage	M	66684670
06	Haroun Ahmat Ishakh	Kombo	Secrt geral UDG V	M	62660879
07	Mas-ouda Daoud	Kombo	Conseil UDG V	F	
08	Haroun Ousman	Kassiné centre	President ADC	M	66060396
09	Abakar Abdou	koulalangué	Delegué educat	M	60422913
10	Ahmat Bahar	Kombo	Secrt gerl ADC	M	63221194
11	Adam Yassin Ousman	Kassiné centre	Delegué santé	M	62022363
12	Ousman Ibrahim	Koulalangué	participant	M	
13	Ngourdjinan christian	Guereda	Assistant CARE	M	68807954
14	Dezoumbé rouzoumka	Guereda	Medecin	M	66981489
15	ABAKAR Abdoulaye	Guereda	IDENPC	M	66220256
16	Madjingar Mienan	Guereda	Chef entenne	M	66722453
17	Abdelrahman Oumar	Guereda	Animateur	M	66515139
18	Ali Adam Ousman	Guereda	Animateur	M	66505573
19	Mahamat Ahmat	Guereda	Animateur	M	66626446
20	Mahamat Saleh Djibrine	Guereda	RAF	M	

21	Mahamat Halat	Guereda	Chauffeur	M	
22	Alice	Guereda	Secrétaire	F	
23	Bacharen Ali Adouma	Guereda	Chef de service forestier	M	66755950
24	Brahim Tidey	Guereda	ANADER	M	
25	Moussa Mas-oud	Guereda	Service elevage	M	66737800
26	Khalié brahim	Kassiné centre	participante	F	
27	Fatimé Oumar	Kassiné centre	participante	F	
28	Hamra Abdoulaye	Kassiné centre	participante	F	
29	Koubra Idris	Kassiné centre	participante	F	
30	Haoua Ismayil	Kassiné centre	participante	F	
31	Hinda souleyman	Kassiné centre	participante	F	
32	Amouna Abdoulaye	Kassiné centre	participante	F	
33	Aziza Mahamat	Kassiné centre	participante	F	
34	Soura Haroun	Kassiné centre	participante	F	63207023
35	Halimé Abdoulaye	Kassiné centre	participante	F	62572641
36	Achta Ousman	Kassiné goz	participante	F	
37	Kaltouma Hassan	angardja	participante	F	
38	Haway Oumar	Angardja	participante	F	
39	Abdoulaye Ibrahim	Angardja	delegué	M	
40	Abakar YAkhoub	Angardja	participant	M	
41	Oumar Yakhoub	Kitiré	participant	M	
42	Mahamat Issa	Kitire	participant	M	
43	Moussa Ahmat	Gamara	participant	M	
44	Adam Adoum	Kombo	participant	M	
45	Hadjé Ahmat	Kitiré	participante	F	
46	Brahim Abdou	Kitiré	participant	M	
47	Ali cherif	Gamara	participant	M	
48	Abakar Ahmat	Walguet	participant	M	

Liste de participants à l'atelier de priorisation des projets de canton kassiné

Canton : Kassine Date : le 11/02/2021

N°	Noms et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Achta Mahamat	Kassiné centre	Animatrice I	F	62252962
02	Fatime Adam	Kassiné centre	Participante	F	62360849
03	Hawaye Aboude	Kassiné centre	Participante	F	66801052
04	Khadidja Mahamat	Kassiné centre	Participante	F	63879655
05	Daguirgue Wardagou	Kassine goz	Conseillere ADC	F	66635236
06	Mariam Hachim	Kassine goz	Participante	F	62228221
07	Sadie Mahamat	Kassine centre	Participante	F	
08	Hawa Ousman	Kassine centre	Participante	F	
09	Madjingar Mienan	Guereda	Chef d'entenne	M	66722453
10	Sobkika Voumba	Kassiné centre	RCS	M	66934504
11	Mariam Abakar	Walguite	Membre ADC	F	
12	Kaltam Mahamat	kombo	Membre 'ADC	F	68918067
13	Kaltouma Mahamat	Kombo	Participante	F	
14	Haroun Ousman	Kassine centre	Membre 'ADC	M	66060396
15	Abakar Idris	Kassiné centre	Participante	M	
16	Mahamat Saleh Djibrine	Guereda	RAF	M	95780500
17	Abdelrahman oumar	Guereda	animateur	M	95377458
18	Hinda souleyman	Kassine centre	Participante	F	
19	Bourma Abdoulaye	Kassiné centre	Magdoum	M	66463340

20	Abakar Abdoulaye	Guereda	IDENPC	M	66220256
21	Dezoumbé Rouzoumka	Guereda	Médecin	M	66981489
22	Mahamat Yaya	Kassiné centre	Animateur local	M	66494827
23	Bourma Souleymane	Kornay hadjilidje	Chef de village	M	
24	Abdallah Ibrahim	Walguet	Membre UDGV	M	
25	Ali Ahmat	Moukhtal	participant	M	
26	Adam Abdallah moussa	Karat lassé I	Membre 'ADC	M	63872416
27	Abdoulaye Mahamat	Walguet	Délégué élevage	M	60836706
28	Brahim Abdoulaye	Ardebé	Participant	M	6 3765884
29	Salwa Idris	Kassiné centre	Participante	M	63319444
30	Brahim Tidey	Guereda	C/S ANADER	M	66389359
31	Bacharene Ali Adouma	Guereda	Inspecteur forestier	M	66755950
32	Abakar Ahamat Sarfa	Kombo	Membre 'ADC	M	63401358
33	Nouraldine Yaya	Kassiné centre	participante	M	63235268
34	Abdallah Ibrahim	Ngardja	Participant	M	
35	Ali Adam Ousman	Guereda	Animateur	M	93252539
36	Mahamamat Ahmat	Guereda	Animateur	M	66626446
37	Abakar Abdou	Ngardja I	Conseiller ADC	M	60422913
38	Cherif Abdou	Kornay hadjilidj	Délégué Elevage	M	66684670
39	Ahmat Bahar	kokar	Secrétaire ADC	M	63221194
40	Ahmat Mahamat	Koulalangué	participant	M	66552596
41	Haroun Oumar	Koulalangué	participant	M	65050269
42	Adam Adouma	Kornay Hadjilidjé	Participant	M	63117532
43	Djada souley man	Kassiné centre	participante	F	
44	Salwa Abakar	Kassiné centre	participante	F	
45	Samia mustapha	Kassiné centre	participante	F	